

*Chacun porte avec lui la cause de mon être :
On me voit dans la Ville, on me voit dans les bois.*



*Deux qui portent mon nom différent en nature,
L'un fait dans un repas une aimable figure;
Et l'autre divertit, aidé de plusieurs Rois.*

Fin des Remontrances au Roi de la Chambre des Comptes de la Province de Bretagne. *Voyés le commencement & la suite de cette belle Pièce dans nos deux derniers Journaux.*

. . . Les Magistrats chargés de ce précieux dépôt, qui les associe en quelque sorte à la Majesté Royale, ont dû mériter ce sublime honneur par un zèle infatigable, par une vigilance sans bornes, par un attachement inviolable aux maximes fondamentales, par une liberté courageuse & de précepte, à remonter les abus, & à réclamer l'observance des règles. Dans ces importantes fonctions, leur vigilance est un devoir, leur inaction un crime, leur silence une trahison envers l'Etat & le Souverain.

Obligés, Sire, par tant de titres à porter au pied du Trône les vœux & les besoins de vos Sujets, une confiance intime dans votre sagesse s'unir aux loix du devoir pour nous y conduire. Daignez, Sire, nous vous en supplions très-humblement, daignez écouter avec la plus grande attention les représentations de Magistrats, qui, chargés par état & sous votre autorité, de la conservation des loix, incapables de sentimens contraires au bien de votre service, pèsent au poids du Sanctuaire les intérêts du Prince, & ceux des Peuples, & ne font jamais panacher la balance dans l'attente du crédit, ou dans la crainte punissable de dire la vérité.

Quelques traits rapides sur la suite du Règlement, Sire, acheveront le tableau des infractions contre lesquelles toute une Province réclame la bonté de votre cœur, la foi de vos promesses, la justice de votre Gouvernement.

On lit à l'article 11 du sixième chapitre, que,